



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/08/2015

Présents : Faivre Dominique, Gachod Pascale, Garnier Vincent, Mamet Dominique, Zmaic Sophie, Bonnot Jean Claude, Maugain Annie

Absent excusé : Jouanin Julien

Le conseil municipal a désigné M Faivre Dominique , secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du CR du 13 juillet 2015
2. ONF Etat d'assiette 2015/2016
3. Achat parcelle boisée (Balanche)
4. Stockage bois bord de route
5. Règlement columbarium
6. Urbanisme
7. Droit de préemption (suite)
8. Contribution FSL-FAAD
9. Réclamations factures eau (fuite, consommation élevée)
10. Routes des communes
11. Opération « brioches »
12. Questions diverses

1. Approbation du CR du 13 juillet 2015

Le compte rendu du Conseil Municipal du 13/07/2015 est approuvé à l'unanimité.

2. ONF Etat d'assiette 2015/2016

Ce point sera reporté à l'ordre du jour de la réunion du mois de septembre, après rencontre avec Mr Nicolas et Mr Felder (ONF) et commission des bois.

Le CM valide à l'unanimité le contrat de vente de gré à gré avec la société REGNAUD pour la vente d'environ 550 m3 provenant de la parcelle 22.

3. Achat parcelle boisée (Balanche)

Le CM valide à l'unanimité l'achat de la parcelle C644 d'une superficie de 2 Ha 14 a et 10 ca pour la somme de 25000 €

4. Stockage bois bord de route

Pour des raisons de sécurité, le CM va étudier la possibilité de mettre à disposition des places de stockage du bois chauffage afin de limiter le stockage le long des routes communales.

5. Règlement columbarium

L'installation du columbarium n'a pas été réalisée dans les règles de l'art. De nombreuses malfaçons ont été constatées. La société a prévu revenir courant septembre pour remettre en état l'ensemble des éléments de ce columbarium.

La commission bâtiment va établir un règlement pour la fin du mois de septembre afin de mettre en vente les emplacements, les concessions et l'accès au jardin du souvenir.

6. Urbanisme

Demande du GAEC Maugain pour la construction d'un bâtiment atelier, rangement agricole et abris pour les veaux derrière le bâtiment actuel. Accord du CM.

Demande du GAEC De la Vie Pont pour la démolition de bâtiments existants et extension d'une porcherie à usage de local technique construction d'un bâtiment d'engraissement et réalisation d'une couverture sur fosse à lisier existante. Accord du CM.

7. Droit de préemption (suite)

Le CM maintient le droit de préemption sur l'ensemble des parcelles se trouvant dans la carte communale. Par contre, le CM ne peut statuer définitivement sur le droit de préemption partiel par manque de précision des surfaces des parcelles concernées.

8. Contribution FSL-FAAD

Le CM refuse à l'unanimité la contribution au FSL-FFAD

9. Réclamations factures eau (fuite, consommation élevée)

La loi « Warsmann » précise que suite à une fuite, le consommateur n'est pas tenu au paiement de la consommation excédant le double de sa consommation moyenne s'il respecte les conditions imposées par la loi.

La loi sera appliquée pour le cas concerné, le double de la facture précédente sera pris en compte pour la consommation et l'assainissement.

Concernant le cas de surconsommation, comme il s'agit d'une défaillance d'un compteur, la commune va régulariser la facture en fonction des consommations des 3 dernières années.

10. Routes des communes

Les éléments seront fournis suite à une réunion de travail sur le contenu du site internet.

11. Opération « brioches »

L'opération « brioches » aura lieu du 5 au 11 octobre. L'an dernier, 132 brioches ont été vendues sur la commune.

12. Questions diverses

- Le cout de l'électricité du cirque pris en charge par la commune est de 330,94 €
- Le département a versé la somme de 7619,91 pour le déneigement des routes départementales.
- Prochaine réunion du conseil municipal fixée au vendredi 18 septembre 2015 à 20 heures

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 00H10